



Arnaud Martin, AKANEA DEVELOPPEMENT - Cloud, SaaS, Mobilité : de bonnes raisons d'y venir... pour tous les professionnels du transport aussi !

Cloud, SaaS, Mobilité ... autant d'outils d'allègement de la charge papier administrative pour tous les professionnels. Les entreprises petites ou grandes de la supply chain - transporteurs, prestataires logistiques, commissionnaires en douane, etc. - n'échappent pas à la règle.

Par Arnaud Martin, Directeur de développement des marchés, AKANEA Développement

Notons qu'au-delà de la dimension écologique et à défaut de l'obtention « *zéro papier* » - qui tiendrait plutôt du mythe que de la réalité - le concept « *presque pas de papier* » permet surtout aux professionnels d'améliorer significativement leur productivité et de sécuriser leurs échanges. Autre bénéfice, non neutre pour l'entreprise, la dématérialisation permet un gain de sécurité pour les données stratégiques.

1/ Le Cloud - le SaaS : la révolution a passé un cap

L'étude de décembre 2014 de **PAC CloudIndex** révèle que 2014 a marqué une étape décisive dans l'utilisation professionnelle du Cloud Computing, puisque plus de 55% des entreprises françaises ont déclaré y avoir recours. Les premiers bénéfices attendus semblent être la flexibilité et la réduction des coûts.

La grande flexibilité du Cloud Computing a tout pour séduire les entreprises de taille moyenne ou très modeste qui peuvent subir fortement les aléas de la conjoncture. Composé de 80% de PME et TPE, le monde des entreprises françaises de transport semble parfaitement désigné pour rentrer dans cette catégorie. Les secousses conjoncturelles et la réglementation associée à ce secteur n'y sont certainement pas pour rien. En effet, le recours au Cloud peut apporter des bénéfices utiles en temps de crise : facilité de redimensionnement, services associés permettant de se « *défaire* » des questions techniques comme les mises à jour, les sauvegardes..., ou encore la possibilité de facturation mensuelle sur le modèle d'un abonnement téléphonique permettant une visibilité et un étalement budgétaire, etc.

Par ailleurs, le Cloud Computing, mené à travers un professionnel dédié, peut apporter une potentielle mutualisation des services entre des sociétés qui n'ont pas toujours les moyens de s'offrir « *le meilleur* ». Une mutualisation bien menée, confidentielle, sûre et transparente peut ainsi permettre aux petites et moyennes entreprises du transport routier de s'offrir des services et outils de haut niveau et à forte valeur ajoutée métier : cartographie professionnelle, EDI, mobilité, etc.

Cette même étude PAC Cloudindex révèle que la question de la sécurité semble être le premier frein à l'adoption du Cloud en France. Prenons donc l'exemple de la transmission des informations douanières, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects lance en octobre 2015 le GUN : Guichet Unique National du dédouanement. Les 40 mesures en chantier qui visent principalement à la simplification et à la modernisation de la Douane, reposent essentiellement sur le principe de la dématérialisation avec un objectif à fin 2018. Les formalités de dématérialisation trouvent leur concrétisation à travers la mise en place de webservices accompagnés de contrôles toujours plus sécurisés.



Quoi de plus sensible à la sécurité que tout ce qui touche aux Douanes, particulièrement quand on connaît les amendes colossales que le moindre manquement peut coûter aux entreprises dans ce domaine ? C'est pourtant vers la dématérialisation et le webservices que se tourne la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects. Alors la sécurité premier frein du Cloud, oui, mais alors véritable frein psychologique quand on y regarde de plus près.

Pas de surprise donc si, parmi les critères de choix d'une solution Cloud, cette étude révèle que le positionnement du siège du fournisseur de Cloud Computing en France se place au tout premier plan. Le Cloud ? Oui bien sûr..., mais franco-français s'il vous plaît ! Cette dimension paraît en effet extrêmement rassurante pour les entreprises et ce pour des raisons aisément imaginables : relationnel en langue française, stabilité politique et financière du territoire, qualité de la prestation, etc. Le monde des entreprises françaises de transport et de logistique n'échappe pas à l'adhésion à ces critères... d'autant plus qu'il s'agit là aussi d'un univers fortement règlementé et qui subit douloureusement la concurrence étrangère.

2/ L'apport des appareils mobiles connectés type smartphones et tablettes

Les outils IT mobiles sont aujourd'hui indéniablement des outils intégrés à la sphère professionnelle. Certains chefs d'entreprise sont parfois un peu frileux, arguant de possibles problèmes de sécurité, mais le train est en marche : la tablette envahit maintenant le monde professionnel au même titre que le smartphone.

La supply chain est collaborative par essence et les professionnels qui y oeuvrent l'ont bien compris : leur compétitivité passe par la réconciliation des flux physiques et des flux d'informations : descente et remontée d'informations tout au long de la chaîne, enrichissements des données, instantanéité de l'information... les outils mobiles ont parfaitement intégrés leur place au sein des DSI des professionnels du transport.

Smartphones et tablettes sont des outils complémentaires idéaux à une solution professionnelle type ERP en mode SaaS : non seulement vous accédez à votre SI de n'importe où (pourvu que vous disposiez d'une connexion internet) parce que vous avez fait le choix du Cloud, mais vous n'avez plus besoin d'un poste informatique, votre smartphone ou votre tablette suffit. Poste fixe, ordinateur portable, tablette ou smartphone...chacun trouve son usage en fonction de sa fonction ou de son mode de travail. Le transporteur n'échappe pas à la règle : l'exploitant à l'agence, le commercial en visite clientèle, le chef d'entreprise à distance, le conducteur sur la route ; ils sont tous « *connectés en temps réel* ». Le vrai bénéfice ici, c'est vraiment la productivité, le gain de temps et la qualité de la prestation... Un bénéfice qui trouve preneur aussi bien dans les grands groupes internationaux de transport, que dans les entreprises plus modestes qui cherchent à s'affranchir de contraintes souvent liées à un manque de personnel et développer une image de modernité vis-à-vis de leur clientèle... et puis un transporteur, par définition, ça se déplace : donc être mobile et connecté quoi de plus naturel !